

Parc national des Ecrins

Objectif 01: Faire du coeur un espace de référence en matière de connaissance

[...]

Mesure non réglementaire spécifique au coeur

- Mesure 1.1.c. Gérer la Réserve intégrale de Lauvitel

Créée par décret interministériel n° 95-705 du 9 mai 1995, la Réserve intégrale de Lauvitel (propriété de l'État depuis 1977) est située sur la commune du Bourg-d'Oisans (Isère), dans la zone coeur du parc national des Écrins.

Cette réserve occupe le fond d'un vallon montagnard et alpin situé entre 1 495 (lac Lauvitel) et 3 169 m (sommet du clapiet du Peyron). Elle s'étend sur 689 ha de terre et 5 ha de lac. Cinq ensembles naturels majeurs s'étirent sur près de 1 700 m de dénivellation :

- une forêt mature d'épicéas ;
- une brousse à aulnes verts ;
- des landes mixtes à genévriers et rhododendrons piquetées d'aulnes épars ;
- des pelouses subalpines et alpines ;
- un étage nival comprenant des moraines, des névés, des glaciers rocheux et des reliques de glaciers blancs de type cirques.

La cartographie des habitats d'intérêt communautaire montre que la quasi-totalité de la réserve intégrale est composée de ces éléments remarquables. La faune y est celle d'un vallon montagnard alpin (chamois, bouquetins, marmottes, perdrix bartavelles, tétras-lyres, lagopèdes...).

Le « fond du Lauvitel » n'est plus pâturé depuis 1947 et la forêt n'est plus exploitée depuis 1922. La fréquentation y est interdite (excepté pour les missions scientifiques soumises à quota, et les missions de secours et de police), de même que le survol à une distance inférieure à 1 000 m du sol. La chasse et l'exploitation des ressources naturelles y sont également prohibées.

La Réserve intégrale de Lauvitel est un espace de référence pour appréhender les évolutions naturelles exemptes de perturbations humaines directes. Sa vocation est d'être un espace d'observation scientifique à long terme, permettant de mesurer les évolutions des paysages et des écosystèmes en conditions naturelles. Elle fait l'objet d'un plan de gestion particulier approuvé en conseil d'administration.

La reconstitution de l'histoire du vallon (archéologie et pédo-anthracologie), la connaissance du patrimoine biologique, le recueil de paramètres physiques, le suivi des dynamiques naturelles (géomorphologie et écologie fonctionnelle) et la communication doivent occuper une place importante dans la gestion de cette réserve. La mise en oeuvre d'un programme scientifique

Parc national des Ecrins

cohérent avec les enjeux d'une telle station de référence nécessite :

- un dispositif pérenne d'observation (moyens techniques et humains spécifiquement dédiés) ;
- un suivi périodique de l'évolution du milieu (constitution de séries chronologiques de référence), assorti de bilans réguliers ;
- un programme scientifique pluridisciplinaire propice à de nombreux partenariats ;
- une diffusion et une valorisation transparentes des travaux réalisés ;
- une surveillance et une sensibilisation accrues du public garantissant l'intégrité de la réserve.

La Réserve intégrale de Lauvitel est globalement représentative des vallons montagnards des Alpes du Nord. Longtemps unique réserve intégrale au sein des parcs nationaux français, elle est aujourd'hui la première entité d'un réseau en cours de constitution. Étape préliminaire d'une reconnaissance internationale de son statut d'espace de référence, son référencement en catégorie « I.a » de l'UICN (aire protégée gérée essentiellement à des fins scientifiques) fera l'objet de démarches appropriées.

La participation à la réflexion, engagée à l'échelle de l'ensemble des parcs nationaux français afin de créer de nouvelles réserves intégrales, vise à structurer un réseau national d'espaces de référence, selon des critères de représentativité et de complémentarité des zones ainsi classées.

Rôles de l'EPPNE: Application de la réglementation de la réserve et actions de police ; mise en oeuvre des actions déterminées dans les plans de gestion pluriannuels ; intégration de la réserve intégrale dans les réseaux nationaux et internationaux d'observation des grands changements ; engagement de la procédure de référencement en catégorie « I.a » de l'UICN.

Contribution attendue de la commune: Valorisation scientifique d'une partie du territoire de la commune du Bourg-d'Oisans.

Principaux autres partenaires à mobiliser: Équipes de recherche universitaire, Parcs nationaux de France, UICN et réseau des gestionnaires de réserves intégrales.

Page 98 de la Charte PNE

Référence ID de l'article : #2405

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2016-09-22 20:13